



STOP AU PILLAGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

« Heureusement qu'en France on a la Sécurité sociale ! » a-t-on souvent entendu dire ces derniers mois. Elle a permis d'amortir le choc sanitaire, mais elle aurait pu être plus efficace encore et éviter des décès si elle n'avait pas été affaiblie depuis des décennies. Pourtant le gouvernement s'apprête à réduire de nouveau les services qu'elle rend au pays, en la privant de ressources au nom de la crise sanitaire.

UN DÉFICIT ET UNE DETTE PROGRAMMÉS

Le déficit de la Sécurité sociale atteindrait **52,2 milliards d'euros** en 2020. L'ampleur de ce déficit est invoquée pour réduire encore les dépenses publiques et pourquoi pas bientôt les pensions ? Or, l'essentiel de ce déficit n'est pas dû à la hausse des dépenses d'assurance maladie liées à la crise sanitaire, il est de 8 milliards soit 15 % seulement du déficit. Les causes sont ailleurs et peuvent être résorbées.

Le déficit résulte d'abord de la chute des ressources de la Sécurité sociale due au développement massif du chômage et du chômage partiel et une baisse considérable des cotisations sociales. La suppression et les allègements de cotisations non compensés par l'État en 2019 l'ont aggravé.

Le gouvernement prévoit pour 2020 un recul de l'emploi qui entraînerait une baisse de 9,7 % de la masse salariale sur laquelle est assis le financement de la Sécurité sociale.

La dette du pays va également être invoquée. Évaluée à 120 % du PIB par le gouvernement, elle n'a pourtant rien de catastrophique, car les taux d'intérêt des emprunts pour la rembourser sont aujourd'hui très bas et que rien n'indique qu'ils vont remonter. Mais s'agissant de la dette de la Sécurité sociale estimée à 136 milliards sur les 3 ans à venir, elle devrait être remboursée en 2033 ! Ce dispositif conduirait à **l'asphyxie de la Sécurité sociale** alors qu'elle devrait être renforcée. Le bon sens voudrait au contraire qu'elle retrouve les ressources dont elle est privée.

DES RESSOURCES POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

La politique conduite par Emmanuel Macron a consisté à multiplier **les exonérations de cotisations sociales** et ainsi limiter les ressources de la Sécurité sociale et de l'hôpital public. Cela pour justifier l'ouverture des secteurs rentables de la Santé aux sociétés privées et aux marchés financiers.

C'est cette politique qui a désarmé notre système de santé face à la crise sanitaire, obligé à un confinement général, à l'arrêt de l'activité économique et à la crise sociale actuelle.

C'est pourquoi aussi important qu'il soit, le déficit en 2020 de 52,2 milliards d'euros doit être rapporté aux **80 milliards d'exonérations** de cotisations sociales accordés aux entreprises en 2019, et aux **49,2 milliards d'euros de dividendes** distribués cette même année par les entreprises du CAC 40. Les ressources existent donc, le gouvernement se doit de les récupérer pour assurer durablement le financement de la Sécurité sociale.

LES RETRAITÉS ET LES SALARIÉS NE SONT PAS RESPONSABLES DE LA DETTE

C'est la crise de 2008, provoquée par le « virus de la financiarisation », qui est à l'origine d'une forte hausse de la dette publique. Elle a été surmontée provisoirement grâce aux deniers publics en France et en Europe. Le pacte budgétaire imposé par les institutions européennes s'est traduit par une politique d'austérité impitoyable, imposant des coupes sombres dans les services publics, particulièrement dans la Santé.

Les inégalités et la pauvreté se sont dangereusement aggravées, et la France comme les autres pays européens s'est trouvée démunie face à la crise sanitaire. Il faut rompre avec ces politiques libérales responsables de l'endettement du pays.

Les retraités refusent d'être culpabilisés. Comme certains beaux esprits demandaient aux plus âgés de se sacrifier pour libérer des lits, ils devraient accepter de « se sacrifier pour éviter que la dette soit reportée sur les nouvelles générations ». Certains parlent d'augmenter de nouveau la CSG des retraités. Or le blocage des pensions depuis 5 ans et la hausse de la CSG n'ont eu aucun effet sur le chômage des jeunes qui n'a cessé d'augmenter.

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES ET URGENTS

Les personnes âgées ont été les principales victimes de la pandémie en raison de l'insuffisance des lits, des moyens de protection et de personnels soignants. Ces derniers avaient pourtant alerté sur la situation très dégradée de l'hôpital public.

La crise sanitaire a ainsi démontré que **les services publics et la solidarité sont essentiels** et que les dépenses publiques sont une richesse et non une charge. Face aux incohérences de la gestion de la crise, s'est affirmée la nécessité d'une couverture intégrale par la Sécurité sociale des besoins en matière de santé avec des financements adaptés.

CHANGER RÉSOLUMENT DE CAP

Avec l'épreuve de la Covid-19 et d'autres menaces prévisibles, il nous faut **repenser notre modèle de société**. Une société dont la vie et la survie ne dépendraient pas des fluctuations des cours de la Bourse. Un modèle de développement fondé sur la santé et le bien-être de tous, dans un environnement qui préserve la nature et ce faisant nous préserve des dérèglements climatiques.

- À la lumière de ce que nous venons de vivre, la santé de la population, sans discriminations, doit devenir **une priorité**. Pour ce faire la France a besoin d'une autre répartition des richesses. Elle a besoin de rompre avec un modèle qui favorise les activités jugées rentables financièrement, les actionnaires et les hauts revenus au détriment des services publics, des salariés, des retraités et des investissements dans l'économie réelle.

- Le financement de la Sécurité sociale doit être assuré par **les cotisations sociales** libérées des exonérations diverses et variées de l'ordre de 80 milliards d'euros. Cet apport permettrait dans l'immédiat de supprimer la hausse de la CSG et de transformer progressivement cet impôt injuste en cotisations salariales et patronales.
- Pour relancer l'économie et l'emploi, il faut **relancer la consommation, les pensions et salaires doivent être revalorisés, la fiscalité rééquilibrée** au profit des salariés et des retraités en mettant à contribution les plus riches qui profitent de la suppression de l'ISF, de l'optimisation fiscale, de la fraude et des paradis fiscaux.
- Les créations d'emplois et les augmentations de salaire notamment dans le secteur de la santé généreraient des ressources supplémentaires pour la Sécurité sociale. **Une augmentation de 1 % des salaires apporterait 2,2 milliards de cotisations supplémentaires.**
- Face à l'urgence de répondre aux besoins des hôpitaux estimés au minimum à 10 milliards d'euros, nous proposons **une contribution immédiate des revenus financiers.**
- **Le déficit de la Sécurité sociale dû à la pandémie doit être pris en charge par le budget de l'État.**

C'est de cela dont la Sécurité sociale a besoin et certainement pas de nouveaux plans de rigueur que subiraient les salariés et retraités. Soutenez ces propositions !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT-263, rue de Paris-93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance